

Les réseaux sociaux au boulot Bienfaits et/ou dérives



*Peut-on tout dire et tout faire sur les réseaux sociaux ?
Faisons le point ensemble !*

Public cible :

Personnel travaillant en institution de soins/en institut pour personnes en situation de handicap et à domicile.

Objectifs :

- Conscientiser les équipes au cadre légal du droit à l'image et la protection de la vie privée ;
- Sensibiliser à l'utilisation des réseaux sociaux dans la vie privée et professionnelle ;
- Conscientiser sur les risques et conséquences d'une mauvaise utilisation des réseaux sociaux.

Contenu :

- Le droit à l'image et protection de la vie privée pour tout le monde ;
- Le secret professionnel et secret partagé ;
- La limite des propos ou frontière entre vie privée et vie non privée : que dit la loi sur la limite entre vie privée et vie professionnelle ? Puis-je tout dire/montrer en privé ? Quels sont les risques pris si absence de prudence dans les propos dits/images diffusées ?
- L'influence du RGPD ? Mes comportements enrichissent des bases de données ?
- La toile = sécurisée ou pas ?
- Les objets connectés ou la meilleure façon de localiser/surveiller/d'aller chercher la preuve ;
- Devoirs et responsabilités du personnel et de la direction

Méthodologie :

Basés sur la présence des réseaux sociaux sur le terrain, méthodes et ateliers de pédagogies actives pour favoriser la conscientisation, les échanges et la motivation à la formation continue.

En pratique :

- En 1 journée
- Support pédagogique et assistance administrative mis à disposition de tous les participants